Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-8336-9	**Numéro de la version :**	6.00
Date de parution :	2025/11/20	**Remplace la version datée de :**	2022/02/01

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Liquide Enduit Époxy 328 Scotchkote 3M(MC), Partie B

Numéros d'identification de produit

LH-C100-1268-7 LH-A100-2019-5 LH-A100-1624-1 LH-C100-1160-5 LH-C100-1333-6
LH-C100-1333-7 41-4800-0306-4 80-6300-0251-9 80-6300-0333-5 80-6300-0334-3
80-6300-0335-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Enduit

Utilisation spécifique

Corrosion revêtement résistant pour tuyaux en métal

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des marchés des produits électriques
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1B.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer des brulures chimiques gastrointestinales.

Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système respiratoire

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des voies respiratoires, une protection des yeux et une protection du visage (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Peut causer des brûlures thermiques.

14% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
SILICATE D'ALUMINIUM ANHYDRE DE SODIUM POTASSIUM	37244-96-5	35 - 45	Syénite néphélinique
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	1477-55-0	10 - 30 Secret Fabrication *	1,3-Benzènediméthanamine
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	10 - 30 Secret Fabrication *	Phénol, polymère avec formaldéhyde
Alcool Benzylique	100-51-6	5 - 14	2-Méthyl-1,3-benzènediamine
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	1760-24-3	3 - 10 Secret Fabrication *	N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]-éthylènediamine
Polyamide	Aucun	1 - 2	Ne s'applique pas
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylène diamine	68845-16-9	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
HUILE MINÉRALE	64741-89-5	< 0.5	HUILE MINÉRALE
Phénol	108-95-2	< 0.5	Phénol
Acide Salicylique	69-72-7	< 0.5	Acide benzoïque hydroxy-2
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	< 0.5	Huile minérale blanche
Alcool méthylique	67-56-1	< 0.3	Méthanol

Polyamide est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU.Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Corrosif pour les voies respiratoires (douleur intense au nez et à la gorge, oppression et douleur à la poitrine, respiration sifflante et essoufflement). Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition

prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Formaldéhyde	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du

solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Conserver à l'écart des métaux réactifs (comme l'aluminium, le zinc, etc.) pour éviter la formation d'hydrogène qui pourrait provoquer une explosion. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Alcool Benzylique	100-51-6	AIHA	MPT:44.2 mg/m3(10 ppm)	
Phénol	108-95-2	ACGIH	MPT: 5ppm	Danger d'absorption cutanée
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	1477-55-0	ACGIH	Valeur maximale: 0.018 ppm	Danger d'absorption cutanée
Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	64741-89-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Alcool méthylique	67-56-1	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:250 ppm	Danger d'absorption cutanée
Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation

n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc Butyle, Polychlorure de vinyle.

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Les cartouches de vapeur organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Risques thermiques
porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Vert foncé
Odeur	Modérée Amine
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	> 200 ºC
Point d'éclair :	> 93,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée] [*Détails:*Setaflash]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas

Limites d'explosivité (LIE)	1 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	7 % volume
pression de vapeur	1,3 Pa [@ 25 ºC] [*Méthode de test:*Testé selon un protocole ASTM]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,48 g/cm3
Densité relative	1,48 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	<=1 %
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	9 459 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	8 g/l [*Détails:*pour les parties A et B mélangés, ASTM D2369]
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.
Matériaux réactifs

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son

ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Corrosion des voies respiratoires : Signes et symptômes probables : écoulement nasal, douleur intense au nez et à la gorge, oppression et douleur thoraciques, toux accompagnée de saignements, respiration sifflante, essoufflement et possibilité d'insuffisance respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus. Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus. Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aigües à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
SILICATE D'ALUMINIUM ANHYDRE DE SODIUM	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

POTASSIUM			
SILICATE D'ALUMINIUM ANHYDRE DE SODIUM POTASSIUM	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,2 mg/l
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 2 900 mg/kg
Alcool Benzylique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 8,8 mg/l
Alcool Benzylique	Ingestion	Rat	LD50 1 200 mg/kg
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/l
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg
Polyamide	Dermale	Rat	LD50 > 2 000
Polyamide	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,3
Polyamide	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/L mg/l
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide Salicylique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide Salicylique	Ingestion	Rat	LD50 891 mg/kg
Phénol	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 2 - 10 mg/l
Phénol	Dermale	Rat	LD50 670 mg/kg
Phénol	Ingestion	Rat	LD50 340 mg/kg
Alcool méthylique	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Alcool méthylique	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Alcool méthylique	Ingestion		LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
HUILE MINÉRALE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
HUILE MINÉRALE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4 mg/l
HUILE MINÉRALE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	**Espèces**	**Valeur**
SILICATE D'ALUMINIUM ANHYDRE DE SODIUM POTASSIUM	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Rat	Corrosif
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet et animal	irritant légère
Alcool Benzylique	Multiple espèces	irritant légère

	animales.	
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Lapin	irritant légère
Polyamide	Lapin	Aucune irritation significative
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Lapin	irritant légère
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Acide Salicylique	Lapin	Aucune irritation significative
Phénol	Rat	Corrosif
Alcool méthylique	Lapin	irritant légère
HUILE MINÉRALE	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
SILICATE D'ALUMINIUM ANHYDRE DE SODIUM POTASSIUM	Jugement professionnel	irritant légère
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Lapin	Corrosif
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet animal	Irritant modéré
Alcool Benzylique	Lapin	Irritant grave
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Lapin	Corrosif
Polyamide	Lapin	irritant légère
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Lapin	Corrosif
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
Acide Salicylique	Lapin	Corrosif
Phénol	Lapin	Corrosif
Alcool méthylique	Lapin	Irritant modéré
HUILE MINÉRALE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Cochon d'Inde	sensibilisant
Polymère phénol-formaldéhyde	Hommet animal	sensibilisant
Alcool Benzylique	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Polyamide	Mouris	Non classifié
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
Acide Salicylique	Mouris	Non classifié
Phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
Alcool méthylique	Cochon d'Inde	Non classifié
HUILE MINÉRALE	Cochon d'Inde	Non classifié

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
Acide Salicylique	Mouris	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Polymère phénol-formaldéhyde	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	In Vitro	N'est pas mutagène
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	In vivo	N'est pas mutagène
Alcool Benzylique	In vivo	N'est pas mutagène
Alcool Benzylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	In Vitro	N'est pas mutagène
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	In vivo	N'est pas mutagène
Polyamide	In Vitro	N'est pas mutagène
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Salicylique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Salicylique	In vivo	N'est pas mutagène
Phénol	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
HUILE MINÉRALE	In vivo	N'est pas mutagène
HUILE MINÉRALE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Alcool Benzylique	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Phénol	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
HUILE MINÉRALE	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	Avant

		femelles		effet nocif observé 450 mg/kg/jour	l'accouplement - Lactation
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	48 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Alcool Benzylique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 550 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Polyamide	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Polyamide	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Polyamide	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Acide Salicylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 321 mg/kg/jour	2 génération
Phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 321 mg/kg/jour	2 génération
Phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Alcool méthylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction	Rat	Niveau sans	21 jours

		masculine		effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	
Alcool méthylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Alcool méthylique	Inhalation	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Non disponible	
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcool Benzylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcool Benzylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcool Benzylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Phénol	Dermale	sytème hématoppoitique	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 108 mg/kg	pas disponible
Phénol	Dermale	cœur \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 107 mg/kg	24 heures
Phénol	Dermale	foie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	ne s'applique pas
Phénol	Ingestion	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Phénol	Ingestion	Système endocrinien \| foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	ne s'applique pas

					observé 224 mg/kg	
Phénol	Ingestion	cœur	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Inhalation	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Alcool méthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Alcool méthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 heures
Alcool méthylique	Ingestion	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,005 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	13 semaines

					observé 0,03 mg/l	
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	28 jours
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Alcool Benzylique	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	13 semaines
Alcool Benzylique	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	13 semaines
Alcool Benzylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	13 semaines
Alcool Benzylique	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 645 mg/kg/jour	8 jours
Alcool Benzylique	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif	8 jours

					observé 645 mg/kg/jour	
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 545 mg/kg/jour	11 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Dermale	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 545 mg/kg/jour	11 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 545 mg/kg/jour	11 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 545 mg/kg/jour	11 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,015 mg/l	90 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,044 mg/l	90 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,044 mg/l	90 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,044 mg/l	90 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
Aminoéthyl Aminopropyl Triméthoxy	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
N,N'-Bis[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,015 mg/l	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/jour	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Acide Salicylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	3 jours
Phénol	Dermale	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Lapin	LOAEL 260 mg/kg/jour	18 jours
Phénol	Inhalation	cœur	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions	Cochon d'Inde	LOAEL 0,1 mg/l	41 jours

			répétées ou d'une exposition prolongée.			
Phénol	Inhalation	foie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Cochon d'Inde	LOAEL 0,1 mg/l	41 jours
Phénol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Cochon d'Inde	LOAEL 0,1 mg/l	41 jours
Phénol	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Cochon d'Inde	LOAEL 0,1 mg/l	41 jours
Phénol	Inhalation	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,1 mg/l	14 jours
Phénol	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Phénol	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,1 mg/l	2 semaines
Phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Mouris	LOAEL 1,8 mg/kg/jour	28 jours
Phénol	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 308 mg/kg/jour	13 semaines
Phénol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 40 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 40 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,8 mg/kg/jour	28 jours
Phénol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	la peau	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 204 mg/kg/jour	103 semaines
Phénol	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 204 mg/kg/jour	103 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,55 mg/l	4 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 13,1 mg/l	6 semaines

Alcool méthylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Alcool méthylique	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
HUILE MINÉRALE	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	3 semaines
HUILE MINÉRALE	Dermale	foie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	3 semaines
HUILE MINÉRALE	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	3 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration
HUILE MINÉRALE	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun
Corrosif: Oui

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: *3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	29-8336-9	**Numéro de la version :**	6.00
Date de parution :	2025/11/20	**Remplace la version datée de :**	2022/02/01

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca